

Travail en hauteur

Formacode(s) : 31701

Code(s) NSF : 230

RS :

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Connaître les règles et les normes de sécurités applicables lors de travaux en hauteur
- Appréhender, évaluer les risques de chute de hauteur
- Sélectionner les moyens de protections adéquates
- Identifier les différents équipements de protection relatifs au travail en hauteur
- Savoir utiliser, vérifier et entretenir les Équipements de Protection Individuelles.

Action éligible :

- Plan de formation de l'entreprise
- Autre financement (personnel, Pôle Emploi, ...)

Modalités et délais d'accès :

- Inscription physique sur site, inscription via site Internet, orientation SAO (Pôle Emploi, ...)
- Délais de 4 mois, en moyenne

Contact :

Nous contacter au

0262 580 854

Accueil.soi@synergie-oi.com

Profil des participants :

- Salariés, demandeurs d'emploi, ...
- Toutes autres personnes souhaitant apprendre et se former au Travail en Hauteur

Prérequis :

Sans objet

Validation de la formation :

Carte d'aptitude et attestation de formation (délivrés par SYNERGIE)

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
 Echanges avec les participants
 Apports théoriques et pratiques
 Mises en situation réelles

Moyens pédagogiques :

Travail sur toiture et pylône
 vidéoprojecteur, diapos, , photos, fiches exercices, films, etc.

Modalité(s) d'évaluation :

Evaluation continue et QCM

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

Nombre de participants :

8 à 10 participants maximum

Accessibilité :

PMR et PPDH : Nous contacter

Durée : 14 heures pour la formation Initiale

Tarif : Nous contacter

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation (15')

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation
- Positionnement : tour de table – questionnement – Travail en Hauteur

Formation générale théorique et pratique (13,5 h)

Connaître la réglementation des travaux en hauteur

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation européenne et nationale.
- Loi 91-1414 : Obligation des employeurs et des salariés
- Les risques liés aux travaux en hauteur
- Réglementations spécifiques EPI, échelles-escabeaux, échafaudages.
- Aspects juridiques, responsabilités pénales et civiles

Les équipements de protection individuelle et collective

- Définition des 3 catégories d'EPI.
- Définition des 3 principes : Force de choc, Facteur de Chute, Tirant d'air.
- EPI contre les chutes : description et normes (Garde-corps, filets, PEMP)
- Définition protections individuelles
- Définition protections collectives

Formation pratique

- Présentation et approche du matériel de sécurité antichute, composition
- Vérification visuel et tactile des E.P.I
- Réalisation des nœuds
- Mise en place et réglages du harnais
- Utilisations du harnais et système de liaisons

Modalités de parcours à la formation :

- Parcours continue de formation
- Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- Parcours Alternance (Contrat pro ou d'apprentissage)
- Parcours VAE
- Autre (à préciser) :

Contenu de la formation (suite) :

- L'accès à la toiture
- L'accès au pylône
- Sécurisation et intervention à l'aide d'un moyen d'accès (échelles, échafaudages)
- Présentation de la ligne de vie horizontale, amarrage
- Travail sur la ligne de vie, danger de l'effet pendule, règles à respecter
- Balisages des toitures
- Conclusions du stage

Bilan de la formation (15')

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- Sans objet

Continuités d'apprentissages :

- Certificat de spécialité Arboriste - Elagueur
- Formation Homme de pied

Débouchés :

- Employabilité dans les emplois en lien avec les activités de travail en hauteur.